



Synthèse de la réunion du Conseil Municipal du 8 décembre 2011

Rectification sur compte rendu du 3/11/2011, il convient de lire :

- Monsieur Luc HEBERT présent
- Monsieur Jean L'HOSTIS absent

URBANISME – ENVIRONNEMENT

1) Droit de Préemption Urbain

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur cette parcelle cadastrée ZC n°198 lieu dit « Le Camp » pour 1045 m²,

2) Coupe de bois

Une coupe de bois de 9 parcelles au lieu dit « Bois Ville de Paris » est ouverte aux habitants de Fontaine-sous-Jouy avec date butoir d'inscription au 16/12/2011 – 19 h 00, aux heures et jours de permanence de la mairie.

Le tirage au sort des 9 personnes bénéficiaires aura lieu le samedi 17/11/ 2011 à 11 h 00.

Un modèle de contrat régissant les modalités d'exploitation est présenté au Conseil municipal qui en accepte la teneur.

3) Cession d'une parcelle cadastrée B n°69 lieu dit « Les Boissinettes » :

Monsieur le maire informe les membres du Conseil municipal d'un courrier proposant la cession « à titre gratuit » à la municipalité d'une parcelle cadastrée B n°69 lieu dit « les Boissinettes ».

Le Conseil municipal décide d'accepter cette proposition. Un acte administratif sera établi et signé conjointement avec les propriétaires, à un prix de cession à définir avec eux, la commune ne pouvant recevoir gratuitement ce bien.

4) Attribution de numéros de rues et dénomination de résidence

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'attribution de nouveaux numéros de rues et la dénomination d'une résidence tels qu'indiqués ci-dessous :

a) ***numérotation de rues***

- Rue des Croisy : 20, 22, 24, 26
- Résidence « Sous la Ville » : 1, 2, 3, 4, 5, 6

b) ***dénomination de résidence***

- Rue des Frêches, nom du nouveau lotissement : Résidence des Frêches
Pour les deux premiers lots, les n°1 et 2 sont attribués

5) LNPN (Ligne Nouvelle Paris Normandie)

Le projet d'une nouvelle ligne Paris-Normandie (LNPN) a été présenté lors d'une réunion publique le Mardi 29/11/ 2011 à Vernon au cours de laquelle il a notamment été indiqué qu'une emprise d'environ 700 ha sur les terres agricoles du département de l'Eure sera nécessaire pour réaliser cet ouvrage.

Dans le scénario B, il est confirmé la présence, entre la B.A 105 et Fontaine S/Jouy, d'une voie ferrée et d'une gare. Un nouveau scénario AB a été évoqué qui positionne la gare vers le Boulay Morin/Dardez, le long de la RN 154. Une nouvelle réunion est prévue à Evreux le 12/01/2012 pour présenter les impacts dans le domaine agricole.

RFF (Réseau Ferré de France) effectuera le choix entre les différents scénarios possibles au cours du 1^{er} trimestre 2012 pour le tracé définitif de cette ligne.

6) Charte pour une gestion économe du foncier eurois :

Le Conseil général de l'Eure a signé le 24 juin 2011 une charte dite de «gestion économe du foncier eurois» avec l'Etat, la Chambre d'Agriculture de l'Eure et l'Union des Maire de l'Eure.

Cette charte a pour but de lutter contre la réduction des espaces agricoles et naturels et vise à engager une politique économe et responsable du foncier agricole eurois

7) Implantation illégales de tentes et d'un abri de jardin

Un courrier, en RAR, a été transmis à chacun des propriétaires des parcelles où sont implantés de manière illicite des tentes au lieu dit « les Traqueçins » ainsi qu'un abri de jardin au lieu dit « les Près de Reuilly » à Fontaine-sous-Jouy.

Ces installations devront être rapidement démontées par leur propriétaires pour être en conformité avec les règles d'urbanisme (PLU et PPRI) de la commune. Dans le cas contraire, la commune engagera une action juridique avec l'aide de la DDMT.

8) Bilan urbanisme 2011

A fin novembre, ont été enregistrés : 8 déclarations préalables (petits travaux), 18 permis de construire (dont 10 nouvelles constructions de maisons d'habitation), ce qui est largement supérieur aux estimations prises en compte dans le PLU : 30 en 10 ans.

TRAVAUX – VOIRIE – CHEMINS

1) Extension du réseau électrique rue des Frêches :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer des travaux de distribution publique d'électricité rue des Frêches, estimés à 17 000 € TTC, aux conditions définies ci-dessous :

- Maîtrise d'ouvrage de ces travaux par le syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure (SIEGE) au titre de ses missions statutaires.
- Participation financière de la commune à 60% du coût réel H.T des travaux et estimée à 8 528,43 €

2) Panneau d'affichage chambres d'hôtes et gîtes

Dans le cadre de la signalisation touristique, la CAPE propose à la commune l'implantation de panneaux d'information et d'indication pour les gîtes et chambres d'hôtes communaux. Le Conseil municipal, au vu des panneaux proposés, décide de ne pas donner suite par 4 voix « contre », 3 abstentions et 4 voix « pour ».

3) Elagage rue des Forêts

L'élagage rue des Forêts a été effectué le 29 novembre dernier. France Telecom interviendra ces jours prochains pour remettre en place la ligne téléphonique.

4) Campagne de déneigement

La commune s'associe avec les communes de Jouy-sur-Eure et Saint Vigor pour préparer le matériel nécessaire aux opérations de déneigement si les conditions climatiques deviennent rigoureuses. Un agriculteur de Jouy-sur-Eure interviendra sur ces communes pour assurer le dégagement des voies communales. Les employés communaux seront mobilisés pour effectuer le salage.

5) Cheminement rue de l'ancienne forge

Après la réception de l'arrêté d'alignement établi par l'agence routière du conseil général, un acte dit « sous seing privé » devra être réalisé entre la commune et le propriétaire riverain de cette rue pour acquérir officiellement la bande de terrain nécessaire à la réalisation du chemin piétonnier.

6) Programmation des travaux sur RD (routes départementales)

Un courrier a été adressé au Président du Conseil général de l'Eure pour lui demander la programmation des travaux routiers sur les RD 63 et 71 pour l'année 2012 afin de mieux programmer les travaux de sécurité et de stationnement prévus dans les rues de la poste et de l'Ancienne Forge.

7) Stationnement rue de l'Ancienne Forge

Un habitant rue de l'ancienne forge a déposé plainte auprès de la Mairie et de la Préfecture concernant le problème de stationnement et d'incivilités s'y rapportant qu'il subit régulièrement. Monsieur le Préfet a adressé un courrier interrogeant la municipalité sur ces problèmes. La réponse, lue en Conseil, lui a été transmise le 5 décembre dernier, indiquant les solutions envisageables pour remédier à ces problèmes de stationnement et les actions engagées pour faire cesser ces troubles de voisinage.

8) Base 105 (Plan d'exposition au bruit)

Le service prévention des risques de la DDTM, interrogé sur le développement du trafic aérien dans les années à venir, informe la municipalité que :

Activité « annuelle » chasse sur la base 105 (répartie sur 340 jours) : l'étude du Plan d'Exposition aux Bruit prévoit :

- à court terme : 272 mouvements de Mirage 2000/Mirage F1 + 80 mouvements de Rafale
- à moyen terme : 54 mouvements de Mirage 2000/Mirage F1 + 144 mouvements de Rafale
- à long terme : 160 mouvements de Rafale.

Il s'agit d'une activité existante dont la poursuite est prévue en régressant, et non d'une nouvelle possibilité d'activité envisagée.

FINANCES

1) Restaurant Scolaire

Une subvention d'un montant de 3 527 € pour le renouvellement du matériel de cantine a été attribuée à la municipalité par le Conseil général.

2) Prime du personnel communal

Le Conseil municipal reconduit pour 2012, à l'unanimité, le principe des primes pour le personnel communal ainsi que son mode de calcul.

3) Situation financière de la commune

La vente d'OAT prévue dans le budget 2011 ne sera pas nécessaire avant la fin de l'année au vu de la situation financière communale.

AFFAIRES SCOLAIRES

1) Conseil d'école

Le Conseil d'école a eu lieu le 10 novembre 2011.

Effectifs 2011/2012 : 113 élèves.

Le règlement intérieur a subi quelques modifications mineures.

L'élection des parents d'élèves a eu lieu le 14 octobre dernier (5 titulaires et 5 suppléants).

Parmi les sorties et animations scolaires de fin d'année : une sortie cinéma pour les CE2, CM1, CM2 et un spectacle de magie pour les petits le 15 décembre. Le goûter de Noël aura lieu le 13 décembre et sera offert par la Mairie.

Le dispositif d'aide personnalisé est reconduit cette année.

L'éducation à la citoyenneté a été choisie par l'équipe enseignante pour compléter le projet d'école.

Le bilan de la coopérative scolaire a été présenté : Dépenses : 1773 € / Recettes : 2753.73 €

Une vente de sapins a eu lieu le 8 décembre à la salle d'activité, à l'initiative des délégués de Parents d'élèves pour la coopérative scolaire.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 29 juin 2012 à 17 h 30.

2) Projet cinématographique

Dans le cadre du «Festival des épouvantails 2012», un projet cinématographique avec les enfants de la maternelle, est en discussion auprès de différents financeurs potentiels.

Il a été précisé à la personne à l'initiative de ce projet et aux institutrices concernées, que la municipalité ne pourra apporter qu'une aide financière partielle ne couvrant pas le budget nécessaire, mais aidera dans les démarches.

3) Transport scolaire

Mode d'inscription : changement de procédure

Le SITS de Fontaine-sous-Jouy a décidé de changer son mode d'inscription.

Proposition : Le SITS enverra la fiche + la facture en même temps début juin. Les familles devront renvoyer leur dossier complet, avec paiement en Mairie ou au SITS directement. Puis, le SITS renverra les cartes en Mairie comme aujourd'hui.

Pour les 6^{ème} ou les nouveaux, les Mairies (ou écoles) donneront aux familles une fiche vierge ainsi qu'un « coupon de paiement » + un explicatif, à renvoyer au SITS ou aux communes car certaines Mairies apprécient de centraliser les fiches avant l'envoi au SITS, ce qui leur permet de connaître les familles qui empruntent le car.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition et attend la procédure nouvelle qui devrait permettre aux familles de bénéficier des prix CAPE à la prochaine rentrée.

COMPTES-RENDUS DES SYNDICATS ET DE LA CAPE

CAPE

- **OPAH** : Le Département de l'Eure et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) proposent des solutions pour l'amélioration de l'habitat, les économies d'énergie et le locatif. Des aides sont possibles, sous conditions de ressources, pour l'habitat ancien.

Information complète dans le prochain bulletin.

- **Service de prévention et de médiation sociale** : Ce service sera étendu à l'ensemble des communes de la CAPE. Il a pour but de venir en aide aux personnes en difficulté (orienter et faciliter l'accès aux droits, favoriser le lien social et la médiation).

- **Centre de loisirs** : Les dates d'inscription pour le centre de loisir de Jouy-sur-Eure sont disponibles dans les mairies ; elles paraîtront dans le prochain bulletin et sur le site.

- Eau potable : Un dysfonctionnement du centre d'appel considérait que Fontaine S/Jouy était exclu du secteur d'intervention du service « Eau potable » de la CAPE. Ce service, contacté par la mairie, a confirmé que c'était bien le n° d'urgence porté sur la facture d'eau qui devait être appelé en cas de problème : 0811 900 800 - 24h/24.

- Horaires de la déchetterie de La Chapelle-Réanville : Les nouveaux horaires interviendront en 2012 : Ils sont consultables sur le site de la commune de Fontaine-sous-Jouy ou en appelant le 0800 508 104.

- Projet « Village des Marques » Glenn Mac Arthur à Douains : la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial) a rendu un avis défavorable au projet. Le dossier est transmis au Conseil d'Etat par le promoteur, après réception des attendus de la CNAC.

INFORMATIONS DIVERSES

- Horaires d'ouverture de la Mairie pendant les fêtes de fin d'année : la Mairie sera fermée le jeudi matin uniquement. Une permanence supplémentaire aura lieu le samedi 31/12/ 2011 matin pour les inscriptions sur les listes électorales.

- Vœux du Maire, du Conseil municipal et du personnel communal : Samedi 7 janvier 2012 à 17h00 à la salle d'activité

- Repas communal et distribution du colis des anciens : le repas communal aura lieu le Dimanche 22 janvier 2012 et la distribution du colis se fera le Dimanche 5 Février 2012.

- Plan Orsec – Iode : un Plan de prévention de distribution d'urgence des comprimés d'iodure de potassium hors des zones PPI des centrales nucléaires a été mis en place sur l'ensemble du territoire français. Pour notre Département, la ville centralisatrice de ce Plan est Evreux. La commune de Fontaine-sous-Jouy a envoyé une fiche d'astreinte et les coordonnées des élus à contacter en cas de besoin.

- Chasse : Le planning de chasse 2012 est établi depuis septembre.

Il reste à définir, par la Sté de chasse, les lieux de chasse de février 2012 (battue « ville de Paris » ou collines ?)

La Fédération des Chasseurs de l'Eure organisera un recensement du gibier sur la commune du 1er décembre 2011 au 31 mars 2012.

- Distribution du courrier : Des dysfonctionnements importants dans l'acheminement du courrier ont eu lieu en novembre sur la commune. Des problèmes d'effectifs à la Poste en sont la principale cause. Le responsable du centre de tri de St André de l'Eure a été contacté pour lui demander de mettre en place les moyens humains pour remédier rapidement à ce problème.

- Divagation de chiens : Des chiens dangereux appartenant à des habitants de Fontaine-sous-Jouy ont été vus à Saint Vigor. Une mise en demeure, avec A.R a été adressée aux propriétaires pour leur rappeler la réglementation en la matière, avec copie à la gendarmerie qui verbalisera si le problème se renouvelle.

- Sénat : Le Président du Sénat, Monsieur Jean-Pierre BEL, a adressé aux communes un courrier par lequel il souhaite qu'une réflexion soit menée sur « la Démocratie Territoriale » et souhaite que soient organisés des « Etats généraux » de la démocratie territoriale.

- Exposition de peintures : Une exposition de peintures « Art religieux » aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 décembre 2011 en l'église de Fontaine-sous-Jouy.

QUESTIONS DIVERSES

- Un élu signale qu'un trafic qui semble illicite (drogue?) a eu lieu sur le parking de la salle d'activité le samedi 3 décembre 2011 en fin d'après-midi. Monsieur le maire indique que dans ce cas il faut immédiatement appeler la gendarmerie au « 17 » ou au « 112 » ou au « 02 32 36 00 17 ».

- Défibrillateur : Il conviendra de réfléchir à l'achat de ce matériel, son implantation et la formation du personnel à son utilisation.

Prochaines réunions du Conseil municipal

- jeudi 19 Janvier 2012 - 19 h 00
- jeudi 16 février 2012 - 19 h 00